

GUIDE DES PARENTS

Chers parents,

Toute l'équipe du Club Récré-Action s'affaire à préparer aux enfants un autre été mémorable sous le signe du plaisir et de la sécurité. Nous sommes impatients de vous accueillir dans nos toutes nouvelles installations afin d'en faire profiter les jeunes et leur faire vivre un été exceptionnel!

Nos animateurs se font un plaisir de vous parler de la journée de votre enfant. Nous vous rappelons l'importance d'une bonne communication afin que le séjour au camp de votre enfant se déroule bien! Par ailleurs, prenez notre qu'aucun manque de respect de la part d'un parent ne sera toléré.

SUJETS ABORDÉS DANS VOTRE GUIDE

- Mission** et Valeurs
- Procédures d'**exclusion**
- Ratios** d'encadrement
- Fiche santé, autorisations, **et relevé 24**
- Chandails de camp et **sorties**
- Programmation**
- Remboursement** et annulation
- Code de vie** du camp, **rôle** des animateurs et gradation des sanctions
- Service de garde** matin & soir
- Déroulement des **arrivées** et des **départs**
- Repas** du midi et collation
- Médication**
- Sac à dos** du parfait campeur

GUIDE DES PARENTS

Mission du Club Récré-Action

- ❑ Le Club Récré-Action est un fournisseur de loisirs et d'animations jeunesse qui propose à sa clientèle un service de qualité regroupant plusieurs activités amusantes et divertissantes dans le but de promouvoir les loisirs et la santé. Par sa variété d'activité, nous espérons éveiller de nouvelles passions chez les jeunes, et leur permettre de poursuivre leurs découvertes dans différents domaines! Notre camp de jour reflète cette même mission, soit offrir aux enfants une variété d'activités couvrant des champs d'intérêts différents.

Valeurs du Club Récré-Action

- ❑ Au Club nous avons trois règles d'Or (CRA):
 - **Coopération** : l'entraide
 - **Respect** : des autres participants, des animateurs, du matériel et des lieux
 - **Attitude positive** : S'amuser, participer, dans la bonne humeur!

GUIDE DES PARENTS

Procédures d'exclusion

Nous nous donnons le droit de refuser l'admission d'un enfant présentant des signes grippaux ou les symptômes suivants :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Fièvre▪ Perte soudaine de l'odorat▪ Avec ou sans congestion nasale▪ Avec ou sans perte de goût▪ Mal de gorge▪ Mal de tête | <ul style="list-style-type: none">▪ Nausées et/ou vomissements▪ Diarrhée▪ Éruption cutanée ou décoloration des doigts ou des orteils▪ Conjonctivite▪ Symptômes plus graves : difficulté respiratoire ou essoufflement, sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine, perte d'élocution ou de motricité |
|--|--|

La Direction de la Santé Publique recommande aux enfants qui présentent une vulnérabilité sur le plan de la santé de rester à la maison. Il appartient aux parents d'évaluer, avec leur médecin de famille, la présence de leurs enfants au camp d'été.

Nous comptons sur les parents pour prendre la température de leurs enfants et pour confirmer leur état de santé global avant de les reconduire au camp en cas de doute.

Les mêmes critères d'exclusion s'appliquent pour tous les employés du Club Récré-Action.

Ratios d'encadrement

- Groupe 5-6 ans: 1 animateur pour 10 enfants
- Groupe 7-8 ans: 1 animateur pour 12 enfants
- Groupe 9-12 ans: 1 animateur pour 15 enfants
- De plus, cette année, deux coordonnatrices seront en poste, ainsi qu'une TES accompagnatrice.

GUIDE DES PARENTS

Fiche santé, autorisations et Relevés 24

- Lors de l'inscription, vous devrez remplir toutes les questions du formulaire, y compris la section comportant les questions de santé et les autorisations pour chacun de vos enfants.
-
- Afin de recevoir un relevé 24 pour frais de garde, vous devez obligatoirement avoir entré le NAS du parent payeur.
- Les relevés 24 sont produits au mois de février de chaque année, pour l'année précédente, et seront envoyés par courriel. Une fois émis, ils sont également disponibles dans votre compte sur Activity Messenger.
- La date limite pour l'émission des relevés 24 est le 28 février.

Chandail de camp et Sorties

- Quatre sorties sont prévues durant l'été, avec un frais variable selon l'endroit. **Les sorties font partie de la programmation du camp, les enfants non-inscrits aux sorties doivent rester à la maison, il n'y a pas de groupes au camp.**
- Pour participer à une sortie, l'enfant doit y être inscrit, et les frais acquittés. Prenez note qu'un enfant qui n'est pas inscrit à la semaine de camp durant laquelle a lieu une sortie ne peut s'y inscrire.
- Les enfants inscrits à une sortie doivent porter le chandail du camp. Celui-ci est offert à chaque enfant inscrit au camp.

GUIDE DES PARENTS

Programmation

- Une programmation avec des activités diversifiées a été planifiée pour l'été. Celle-ci pourrait être amenée à être modifiée sans préavis advenant une situation hors de notre contrôle.
- Chaque semaine propose une thématique différente:
 - Semaine 1: TO-KÉ-BEC ICITTE
 - Semaine 2: Vamos a la playa
 - Semaine 3: Les Fêtes du monde
 - Semaine 4: Les Vilains
 - Semaine 5: Dans les souliers de...
 - Semaine 6: Arcades en folie
 - Semaine 7: Survivor CRA
 - Semaine 8: Au pays Méli-Mélo
 - Semaine 9: Les Bestioles
- Nous privilégions les activités extérieures lorsque la température le permet

Remboursements et annulations

Afin de bénéficier d'un remboursement, les clients qui désirent annuler l'inscription de leur enfant doivent le faire par courriel à ysenechal@clubrecreation.com, en mentionnant le nom complet de l'enfant et les détails de l'annulation demandée. Les frais d'inscription de 25\$, inclus dans le prix d'inscription, par semaine sont non remboursables.

Pour toute autres modifications à l'inscription initiale, des frais administratifs de 15\$ seront facturés.

GUIDE DES PARENTS

Code de vie du camp

- "Tolérance zéro" pour tout comportement jugé inapproprié notamment pour la violence physique (bousculades, batailles, gestes obscènes, etc.) et verbale (cris, menaces, injures, moqueries, intimidation, etc).
- Respect de toutes, tous et de tout (environnement et matériel) pour favoriser un climat sain, sécuritaire et harmonieux.
- Respect des consignes de l'animateur et de l'animatrice pour un bon déroulement des activités.
- Je participe activement aux activités du camp.

Rôle des animateurs et gradation des sanctions

- Les animateurs doivent assurer un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants.
- Si l'enfant a un trouble de comportement majeur, ce dernier pourrait être expulsé immédiatement. Nous serons dans l'obligation d'informer le parent et retourner l'enfant chez lui.
- Cas où le comportement d'un enfant serait jugé inacceptable :
 - Violence physique (bataille, bousculade ou geste obscène)
 - Violence verbale (menaces, cris, injures)
 - Autres comportements jugés inadmissibles

Voici les étapes de gradation des sanctions en lien avec le respect du code de vie:

- 1-Premier manquement : une note sera inscrite au dossier de l'enfant
- 2-Deuxième manquement : feuille de suivi complétée par l'animateur et qui devra être signée par le parent. Une conversation entre le camp et les parents doit avoir lieu
- 3-Troisième manquement : deuxième feuille de suivi avec une suspension immédiate pour une journée, applicable dès le lendemain. Une rencontre entre le camp et le parent doit avoir lieu avant que l'enfant puisse réintégrer le camp de jour
- 4-Quatrième manquement : troisième feuille de suivi signifie l'expulsion de l'enfant pour le reste de l'été, sans remboursement.

GUIDE DES PARENTS

Service de garde matin & soir

- L'horaire du service de garde est de 7 h 30 à 9 h le matin et de 16 h à 17 h 30 le soir. Des frais de 1\$ par minute de retard seront facturés pour les retardataires.
- Les parents ne seront pas autorisés à déposer leur enfant avant 7h30 le matin.

Déroulement des arrivées et des départs

- L'arrivée doit se faire entre 8 h 55 et 9 h 15 et le départ entre 15 h 45 et 16 h 05. Des frais seront facturés pour les retardataires NON-INSCRITS au service de garde.
- Les parents devront venir chercher leurs enfants à la porte, tout en évitant de stationner leurs véhicules dans ou devant les espaces de stationnement réservés aux commerces voisins.
- Un contact devra être fait avec le Club Récré-Action par téléphone, par courriel ou messenger si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt afin que nous puissions le préparer.
- En dehors des heures d'arrivées et départs, une feuille sera affichée dans la porte vous indiquant à quel endroit se trouvent les jeunes.
- En cas d'absence lors d'une journée, vous devez aviser l'équipe la veille directement aux animatrices, ou le matin même par courriel ou téléphone.

GUIDE DES PARENTS

Horaire d'une journée type

☐ L'horaire type de la journée peut ressembler à ceci, et peut varier selon la température et la nature des activités au programme. Les jeux animés et programmés se déroulent principalement à l'extérieur, et peuvent prendre différentes formes: sports, arts, grands jeux etc.

Horaire type	Activités
7h30-9h00	SDG: jeux libres encadrés
9h00-9h15	Collation
9h15-11h15	Jeux animés et programmés
11h15-12h00	Dîner
12h00-14h00	Jeux animés et programmés, jeux d'eau si la température le permet
14h00-14h15	Collation
14h15-16h00	Jeux animés et programmés, jeux d'eau si la température le permet
16h00-17h30	SDG: jeux libres encadrés

GUIDE DES PARENTS

Repas du midi et collations

- Chaque enfant doit avoir avec lui un **lunch froid ou prêt-à-manger**.
- L'enfant doit également avoir des collations puisqu'un temps sera prévu en avant-midi et en après-midi pour les petites fringales.
- Nous recommandons que chaque enfant ait 2 bouteilles d'eau remplies chaque jour puisque les activités se dérouleront en majorité dans les parcs environnants.

Médication

- Aucun médicament ne sera administré par les animateurs. Si votre enfant doit prendre une médication durant la journée, il doit le faire de façon autonome. L'animateur doit être avisé; il pourra rappeler à l'enfant le moment de prendre sa médication.
- Si votre enfant ne se sent pas bien en cours de journée et qu'il a besoin de médication, un membre du personnel du Club Récré-Action vous contactera afin que vous veniez le chercher.
- L'auto-injecteur (Epipen) devra être identifié et porté dans un étui identifié à la taille de l'enfant en tout temps. Une seule dose d'anti-histaminique (Benadryl ou autre) peut être laissée dans un contenant bien identifié (médication, dosage, nom de l'enfant) dans le sac à dos de votre enfant.
- Le dispositif d'inhalation pour traiter l'asthme devra être identifié et porté dans un étui identifié à la taille de l'enfant en tout temps.

GUIDE DES PARENTS

Sac à dos du parfait campeur

- Sac à dos identifié
- Vêtements de rechange identifiés
- Vêtements chauds identifiés selon la température (camp extérieur tous les jours)
- Maillot de bain et serviette de plage identifiés (tous les jours de préférence)
- Imperméable ou parapluie
- Lunch froid ou prêt-à-manger et des collations**
- 2 bouteilles d'eau identifiées remplies chaque jour
- Casquette ou chapeau identifié
- Crème solaire identifiée appliquée de façon autonome
- Mouchoirs
- Epipen, pompe d'asthme ou toute autre médication nécessaire, sous autorisation du Club

En comptant sur votre précieuse collaboration, nous serons en mesure d'offrir aux enfants un été rempli de découvertes, de sourires et de moments de folie, en toute sécurité.

Merci de votre confiance!